

Drusenheim

DNA Imbroglgio autour de la voie VNF transformée en piste cyclable

La communauté de communes du Pays rhénan a aménagé une piste cyclable sur 22 km de route appartenant aux Voies navigables de France, le long du Rhin. Or, un tronçon menace de s'effondrer depuis 2018, et les travaux sont prévus pour 2024. Explications.

Marie GERHARDY - 09 juin 2023 à 18:00 | mis à jour le 10 juin 2023 à 15:29 - Temps de lecture : 3 min



Des blocs en béton empêchent la circulation automobile et des panneaux interdisent aussi l'accès aux piétons et cyclistes. Photo DNA /Marie GERHARDY

Il y a quelques jours, un communiqué émanant de la communauté de communes du Pays rhénan signalait que la route des Voies navigables de France (VNF) longeant le Rhin entre Offendorf et Drusenheim était fermée « pour une durée indéterminée en raison du risque d'effondrement de la chaussée ».

Étonnant, car fin septembre dernier, une convention de superposition des usages et des travaux de sécurisation et de signalisation avaient permis à la comcom d'ouvrir cette route à la circulation cycliste et piétonne. L'événement avait fait l'objet d'une inauguration, avec dépose symbolique du panneau d'interdiction.

La portion de route qui pose problème, une cinquantaine de mètres qui enjambe à Drusenheim le Rossmoerder, un bras mort du Rhin, est bien fermée depuis 2018. En cause, une buse métallique d'1,80 m sous la route, une des trois qui permettent à l'eau du Rossmoerder de s'évacuer vers le Rhin. Elle est fortement corrodée, et même trouée par endroits.

Alors, véritable danger ou non ? VNF a pris ses précautions en barrant la route dès que les dégâts ont été constatés. Des blocs en béton empêchent la circulation automobile et des panneaux interdisent aussi l'accès aux piétons et cyclistes. La comcom, en reprenant la gestion de la route, a laissé la matérialisation du barrage, tout en décidant d'inaugurer une piste cyclable de 22 km passant par là.



« Les vélos passent de toute façon, en contournant l'obstacle »

« Les vélos passent de toute façon, en contournant l'obstacle », constate le président de la comcom Denis Hommel. « Le risque n'est pas critique », ajoute VNF. Quant au communiqué rappelant la fermeture, il aurait été diffusé en prévision de la fête du Vél'eau, les 1^{er} et 2 juillet, drainant des centaines de deux-roues sur le territoire.



Le SDEA travaille à la réhabilitation écologique des bras morts du Rhin, comme le Rossmoerder. Photo DNA /Marie GERHARDY

« VNF avait mené des études pour la réparer. Mais plusieurs buses de Gamsheim à Lauterbourg sont dans le même état, sans forcément présenter de danger. Vu le linéaire à réparer, les travaux sont soumis à autorisation. Cela aurait été très long », explique Franck Hufschmitt, directeur de la transition écologique au Syndicat des eaux et de l'assainissement Alsace-Moselle (SDEA).

Le SDEA, qui a la compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi), travaillait déjà dans le cadre du plan « Rhin vivant » à la réhabilitation écologique de ces bras du Rhin, morts depuis sa rectification dans les années 1970. « Avant, à la fonte des neiges des Alpes, l'eau s'engouffrait dans ces bras, le résultat était intéressant en termes de biodiversité. »

Puis la comcom est aussi entrée dans la boucle en prenant la gestion de la route qui enjambe le Rossmoerder pour en faire une piste cyclable. « Alors nous leur avons proposé de travailler de concert pour sécuriser la route et renaturer le Rossmoerder. » Les diverses études ont pris du temps, et les travaux devraient démarrer en janvier 2024, pour une mise en service au printemps suivant.

Les travaux sont estimés à 400 000 euros HT

Concrètement, les buses du Rossmoerder, dont celle très abîmée, seront remplacées par un pont-cadre. Les deux vannes qui permettent de gérer le niveau d'eau du Rossmoerder n'en feront plus qu'une, en partie télégérée. « L'idée est de le remplir en amont et de le vider en aval dans le Rhin, comme une baignoire, afin de le redynamiser et protéger la forêt alluviale », détaille le directeur.

Ainsi, le SDEA a coordonné les actions, et trouvé un maître d'œuvre commun pour les deux chantiers, l'entreprise Artelia. La répartition des tâches entre les décideurs est floue, mais au conseil communautaire du 23 mai 2022, les élus ont validé la « signature d'une convention de co-maîtrise d'ouvrage avec VNF et le SDEA ».

Hors études, le montant total des travaux est estimé à 400 000 euros HT. VNF s'est engagé à verser 252 050 euros au panier, et dans le cadre du plan Rhin vivant, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse subventionne « entre 100 000 et 150 000 euros. Le solde reste à la charge de la comcom », précise Denis Hommel.